



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Réforme d'envergure du fonctionnement des urgences pour mettre fin au conflit

Question écrite n° 23460

Texte de la question

M. Michel Zumkeller alerte Mme la ministre des solidarités et de la santé sur la grève des urgences. Il y a maintenant 5 mois, les aides-soignants, infirmiers et médecins urgentistes se sont mis en grève pour dénoncer le manque de moyens financiers et humains dans leur service alors que le nombre de patients est quant à lui en constante augmentation. Le personnel qui travaille quotidiennement en sous-effectif doit faire face à des services surchargés, une réduction budgétaire et surtout des conditions de travail déplorables. En réponse, le déblocage d'une enveloppe de 750 millions d'euros et la création du service d'accès aux soins (SAS), ont été consentis mais ces efforts ont été jugés insuffisants par les professionnels du secteur qui réclament une réforme d'envergure du fonctionnement des services d'urgences. Cette réforme est indispensable pour pouvoir mettre fin à ce conflit légitime. Il lui demande donc à ce que les syndicats soient reçus afin d'entamer les discussions.

Données clés

Auteur : [M. Michel Zumkeller](#)

Circonscription : Territoire de Belfort (2^e circonscription) - UDI, Agir et Indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 23460

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [8 octobre 2019](#), page 8546

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)